

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-038**

EN DATE DU : **07 AVRIL 2025**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX AVENUE DE LA LIBERTÉ A BONNAT

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle socio-culturelle de Roches, selon convocation le 27/03/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Didier THEVENET a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs

Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Céline DARVENNE donne pouvoir à Hélène PILAT, Philippe GUETAT donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT,

EXCUSÉ (1) : Monsieur

POIRIER MICHEL

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	26	26	26	0

Avant le 1er janvier 2025, un marché concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement unitaire Avenue de la Liberté de Bonnat était en cours. Une entreprise a été retenue mais le marché n'a pas été signé à ce jour.

La consultation a été passée en application des articles L2123-1 et L.2123-1 du code de la commande publique.

Six prestataires ont fait parvenir une candidature.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de retenir le prestataire suivant : l'entreprise TRULLEN.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

-**DÉCIDE** de retenir l'entreprise TRULLEN pour un montant de 209 944,38 € HT

-**CHARGE** le Président de notifier cette décision à l'entreprise.

-**AUTORISE** le Président à signer le marché.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Guy MARSALEIX**

**Le secrétaire de séance
Didier THEVENET**

